



26-27 janvier 2023

IFEPSA | Angers - Ponts-de-Cé

**JOURNÉES D'ÉTUDE
L'ÉDUCATION DES CORPS
EN TEMPS DE CRISES : TRADITIONS ?
INNOVATIONS ? (ANNÉES 1936-1948)**



IFEPSA
Institut de Formation en
Éducation Physique et en Sport

APCoSS
Centre de recherche et d'études
IFEPSA - UCO

VIPS²
Laboratoire de Recherche - EA 4636
Matières, Innovations, Pratiques, Sociétés et Sports



Appel à communication

Les Années 1936-1948 constituent l'épicentre d'une multitude de crises tant géopolitiques que sanitaires, économiques ou encore sociales. Dans ce contexte où les repères sont bousculés, les normes et les valeurs questionnées, la question de l'éducation se pose avec acuité. Définie comme une « action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale », l'éducation a en effet pour objectif « de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, intellectuels et moraux que réclament de lui et la société politique dans son ensemble et le milieu spécial auquel il est particulièrement destiné¹ ». Qu'en est-il dès lors qu'une société est plongée dans les tourmentes guerrières², qu'elle connaît de brusques transformations et qu'elle se retrouve gouverner par des régimes politiques très différents ? Constatant l'hétérogénéité des modèles d'éducation mis en place depuis l'antiquité, Joseph Leif et Georges Rustin dégagent deux grands types de projets éducatifs : « [...] ou bien, posant d'abord les exigences de la société, on se propose d'agir sur l'individu afin qu'il devienne un membre, le meilleur possible, du corps social ; ou bien, postulant d'abord un idéal de l'homme en soi, l'éducateur s'efforce d'en rapprocher l'enfant le plus possible : la pédagogie est, sous ses formes extrêmes, sociale ou humaniste³ ». Si en tout état de cause, l'éducation demeure toujours « l'ensemble des processus et procédés qui permettent à tout enfant humain d'accéder progressivement à la culture⁴ », cette tension entre le développement des potentialités et ressources de l'individu et sa nécessaire intégration dans le monde social se retrouve toujours dans les institutions éducatives – famille – école – mouvements de jeunesse – associations. Elle se manifeste logiquement dans l'éducation des corps, comme les travaux maintenant anciens de Jacques Ulmann⁵ ou de Georges Vigarello⁶ l'ont clairement mis en exergue, et comme ceux, plus récents de Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard⁷ ou encore de Michaël Attali⁸ l'ont précisé. Les défis sanitaires, politiques et moraux qui percutent la société française des années 1936-1948 transpirent-ils dans les modèles d'éducation corporelle proposés aux jeunes Français ? Cette journée d'études ambitionne de saisir les capacités d'adaptation ou, au contraire, les degrés d'inertie des différentes institutions en charge de cette mission. Deux axes, présentés ci-dessous, sont proposés pour tenter d'y parvenir : l'éducation des corps à l'école d'une part, dans d'autres institutions d'autre part.

Axe 1 : L'éducation des corps à l'école de 1936 à 1948

Considérée par les pouvoirs publics au lendemain de la Grande guerre comme un outil au service de la santé des jeunes Français, l'éducation physique scolaire puise sa reconnaissance dans sa capacité à fortifier et redresser les corps. « Médicalisée⁹ », elle est progressivement détachée des institutions militaires pour être rattachée en 1928 au seul ministère de l'Instruction publique. Tandis que les instructions officielles de 1923 et 1938 à l'adresse du primaire priorise des enseignements éclectiques respectant les principes de la médecine tout en s'appuyant sur une pédagogie normative, les formations des enseignants, qui se structurent à partir de 1927, font la part belle à la maîtrise des connaissances physiologiques et anatomiques¹⁰. Fortement impliqués dans les instituts de formation, les médecins renforcent leur pouvoir sur la discipline en publiant méthodes et travaux préconisant une éducation des corps scientifique, rationnelle, disciplinante. Cette hégémonie résiste-t-elle aux politiques successives du Front populaire, du Gouvernement de Vichy et du Gouvernement provisoire de la République française ? Comment l'éducation des corps est-elle (re)pensée par les institutions avant, pendant et après la guerre alors que se succèdent trois régimes politiques

¹ Émile Durkheim, *Éducation et sociologie*, Paris, F. Alcan, 1922, p. 49.

² Jean-François Condette, *Les Écoles dans la guerre. Acteurs et institutions éducatives dans les tourmentes guerrières XVII^e – XX^e siècle*, Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2014.

³ Joseph Leif et Georges Rustin, *Philosophie de l'éducation. Tome 1. Pédagogie générale*, Paris, Delagrave, 1989, p. 129.

⁴ Olivier Reboul, *Philosophie de l'éducation*, Paris, Puf, 1998, p. 27.

⁵ Jacques Ulmann, *De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique*, Paris, Vrin, 1965.

⁶ Georges Vigarello, *Le corps redressé*, Paris, Jean-Pierre Delage, 1978.

⁷ Cécile Ottogalli-Mazzacavallo et Philippe Liotard (dir.), *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies 1881-2011*, Clapiers, AFRAPS, 2012.

⁸ Michaël Attali (dir.), *Les éducations par le sport*, Paris, Canopé, 2016.

⁹ Pierre Arnaud, « Défense et illustration d'un enseignement », *Spirales* n°13-14, 1998, p. 43-76.

¹⁰ Julien Fuchs et Jean-Nicolas Renaud (dir.), *Former les enseignants d'EPS en France au XX^e siècle*, Rennes, PUR, 2020.

différents ? Étudier les formations des enseignants et enseignantes¹¹ ou les attentes des corps d'inspection permettraient d'esquisser des réponses à ces interrogations. Les questions de l'évaluation des corps, de la relation pédagogique, de la prise en compte des caractéristiques des élèves (en termes de genre, de niveau de santé, d'origine sociale) mériteraient d'être éclaircies. L'influence des politiques éducatives sur les pratiques des enseignants et instituteurs·rices demandent aussi, comme le suggérait d'ailleurs Pierre Arnaud en 1986¹², à être analysée. Cette journée d'études envisage par ailleurs de se pencher sur les (re)configurations de pouvoir dans le champ des concepteurs·rices et d'interroger la place des syndicats. Les expériences vécues par les élèves pourraient, enfin, être une piste particulièrement riche, alors même que l'historiographie de l'éducation n'offre à ces derniers qu'une place liminaire¹³.

Axe 2 : L'éducation des corps dans les autres institutions de 1936 à 1948

Au-delà de l'éducation physique scolaire, la période se situant « autour de la Seconde Guerre mondiale », est particulièrement prolifique en ce qui concerne le développement des activités parascolaires (OSSU), des mouvements de jeunesse et des clubs sportifs. Après la Grande guerre, dans une période marquée par des modifications profondes des valeurs familiales et sociales¹⁴, ces structures se développent et modifient les stratégies éducatives en accordant notamment davantage d'autonomie aux enfants et adolescents, transformant ainsi les normes de l'éducation des corps portées par l'école. Les mouvements de jeunesse s'approprient ainsi les sports afin d'inculquer aussi bien des notions de bien être, de camaraderie et d'entraide que des valeurs religieuses. En parallèle, sous l'impulsion du Front populaire, le sport scolaire tente de développer les compétitions pour la jeunesse à l'abri des dérives constatées dans la sphère fédérale, tandis que les clubs sportifs s'intéressent de plus en plus à cette catégorie de pratiquants. Ces enjeux éducatifs et sportifs perdurent-ils après 1940 alors que le régime de Vichy affiche des idéaux opposés au Front populaire ? Les valeurs attribuées à l'éducation par le sport se transforment-elles sous l'influence des contextes sociaux, politiques et économiques ? Comment se réorganisent les mouvements parascolaires et sportifs pour faire face à de nouveaux enjeux ? Depuis les travaux de Gérard Cholvy¹⁵ les trajectoires des mouvements de jeunesse sont bien connues¹⁶ mais la question de l'éducation par le sport reste encore assez peu investiguée¹⁷. Étudier les relations pédagogiques, les supports utilisés, les rapports de genre, la formation des cadres¹⁸ ou l'évaluation des corps permettrait de mieux appréhender l'évolution de ces mouvements. Le sport scolaire a en revanche déjà fait l'objet de quelques recherches mais peu d'entre elles articulent les périodes spécifiques du Front populaire, du Gouvernement de Vichy et du Gouvernement provisoire de la République française¹⁹. De nouvelles connaissances pourraient être apportées en interrogeant, notamment, les moyens et les modalités de pratiques. Quant aux modèles éducatifs offerts à la jeunesse dans les clubs sportifs, tout, ou presque, reste encore à écrire.

En investiguant ainsi l'histoire des éducations corporelles dans des temporalités et des espaces divers, ces journées d'études entendent en définir les dynamiques d'évolution à l'aune des conjonctures politiques.

¹¹ Si les travaux de thèse de Loïc Szerdahelyi permettent de mieux connaître les parcours des femmes enseignantes d'EPS à partir de 1941, la période antérieure à cette date reste encore à explorer. Voir : Loïc Szerdahelyi, « Femmes d'action ». *Parcours d'enseignantes d'EPS en France, des recrutements séparés à la mixité des concours (1941-1989)*, thèse de doctorat en STAPS, Université de Lyon, 2014.

¹² Pierre Arnaud, *Le sportif, l'écolier, le gymnaste*. Thèse de doctorat d'État, Université de Lyon 2, 1986, Tome 3, p. 901-911.

¹³ Jérôme Krop et Stéphane Lembré, « Faire l'histoire des élèves : enfance, jeunesse, normes et vie scolaire », in Jérôme Krop et Stéphane Lembré (dir.), *Histoire des élèves en France. Vol. 2. Ordres, désordres et engagements (XVI^e- XX^e siècles)*, Lille, Septentrion, 2020, p. 16.

¹⁴ Antoine Prost, *L'école et la famille dans une société en mutation*, Paris, Nouvelle Librairie de France, 1981.

¹⁵ Gérard Cholvy (dir.), *Mouvements de jeunesse chrétiens et juifs : sociabilité juvénile dans un cadre européen, 1799-1968*, Paris, Cerf, 1985.

¹⁶ Surtout dans le cadre de l'Alsace : Julien Fuchs, « Le corps et l'exercice physique au sein des groupements de jeunesse alsaciens des années 1920-1930 : renouvellement des conceptions éducatives », dans Pierre-Alban Lebecq, *Sports, éducation physiques et mouvements affinitaires au XX^e siècle. Tome 2 : valeurs affinitaires et sociabilité*, Paris, L'Harmattan, 2004, p. 105-117.

¹⁷ Erin Corber, « Race, corps et dégénérescence chez les Éclaireurs israélites dans l'Entre-deux-guerres », Vincent Vilmain (trad.), *Archives Juives*, vol. 50, n° 2, 2017, p. 55-75.

¹⁸ Nicolas Palluau, *La fabrique des pédagogues : encadrer les colonies de vacances. 1919-1939*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2013.

¹⁹ Julie Grall et Yann Delas (dir.), *Penser le sport scolaire, pensées sur le sport scolaire*, Paris, AFRAPS, 2014.

Propositions de communications

Les résumés seront compris entre 300 et 500 mots. Ils doivent préciser l'axe retenu, les sources utilisées, la problématique et les principaux résultats. Les références bibliographiques seront limitées à trois et placées en fin de résumé (notes de fin). Il est demandé aux auteur·rice·s de respecter les normes suivantes :

Titre : times new roman 12, centré et en gras

Auteur·rice·s : times new roman 12, à droite interligne simple, avec une présentation succincte des participants

Les résumés sont à envoyer par mail à Doriane Gomet (dgomet@uco.fr) et Étienne Pénard (epenard@uco.fr) au plus tard le 15 octobre 2022.

Ils feront l'objet d'une double expertise, selon le calendrier suivant : octobre/novembre 2022 : expertises des résumés ; décembre 2022 : retour des expertises et ajustements ; fin décembre 2022 : diffusion du programme définitif

Informations pratiques

Valorisation scientifique :

Cette journée d'étude donnera lieu à une publication scientifique à paraître soit dans une revue francophone, soit sous forme d'ouvrage collectif. Les auteur·rice·s devront envoyer leur(s) article(s) au comité scientifique en mai 2023.

Conditions d'accueil :

Les journées d'études sont organisées les 26 et 27 janvier 2023 à l'IFEPSA à Angers – Les-Ponts-de-Cé. Les communications auront lieu dans les amphithéâtres de l'institut. Les formateur·rice·s intéressé·e·s par la diffusion des journées d'études par webinaire au sein de leur université peuvent prendre contact avec les organisateurs.

Sous réserve de l'acceptation des participant·e·s, les journées seront filmées. Les vidéos seront disponibles sur le site de l'IFEPSA en février 2023.

Tarifs :

La participation des communicant·e·s est fixée à 60 euros. Elle inclut les plateaux repas du midi et le dîner du 26 janvier.

Le tarif pour les auditeur·rice·s est fixé à 20 euros par demi-journée.

L'accès aux communications est gratuit pour les étudiant·e·s, sous réserve d'une inscription préalable et de la présentation d'un justificatif.

Comité d'organisation : Équipe APCoSS, IFEPSA, Angers

Doriane Gomet, Maître de conférences, IFEPSA-UCO, Université de Rennes 2

Bénédicte Noury, Professeure des universités, IFEPSA-UCO

Étienne Pénard, Maître de conférences, IFEPSA-UCO, Université de Rennes 2

Cécile Perraudon, PRAG EPS, IFEPSA-UCO

Comité scientifique :

Michaël Attali, Professeur des universités, Université de Rennes 2

Thomas Bauer, Maître de conférences-HDR, Université de Limoges

Natalia Bazoge, Maître de conférences, Université Grenoble Alpes

Olivier Chovaux, Professeur des universités, Université d'Artois

Yohann Fortune, Maître de conférences, Université de Rennes 2

Julien Fuchs, Professeur des universités, Université de Bretagne

Doriane Gomet, Maître de conférences, IFEPSA-UCO, Université de Rennes 2

Sébastien Laffage Cosnier, Maître de conférences-HDR, Université de Besançon

Cécile Ottogalli-Mazzacavallo, Maître de conférences, Université de Lyon 1

Étienne Pénard, Maître de conférences, IFEPSA-UCO, Université de Rennes 2

Jean-Nicolas Renaud, Maître de conférences-HDR, ENS Rennes

Jean Saint-Martin, Professeur des universités, Université de Strasbourg